

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 14 décembre 2017

Objet : RS - Rapport annuel sur la mise en œuvre de la politique de la ville - Année 2016

- date de convocation le 08 décembre 2017
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-sept, le jeudi quatorze décembre à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Alban-Laysse, salle des fêtes, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

• étaient présents : 64

Aillon-le-Jeune	Philippe Trepier
Aillon-le-Vieux	
Arith	
Barberaz	David Dubonnet - Yvette Fetaz
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	Anne Manipoud - Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	Jean-Luc Berthalay
Challes-les-Eaux	Julien Donzel
Chambéry	Philippe Bard - Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Nathalie Colin-Cocchi - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Sylvie Koska - Bernadette Laclais - Claudette Levrot-Virot - Françoise Marchand - Dominique Mornand - Christian Papegay - Pierre Perez - Benoît Perrotton - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Dominique Saint-Pierre - Walter Sartori - Alexandra Turnar
Cognin	Suzanne Boucher - Florence Vallin-Balas
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Pascal Mithieux - Anne Routin - Sylvie Vuillemet
La Ravoire	Frédéric Bret - Marc Chauvin
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	Albert Darvey
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	Gérard Marcucci
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Philippe Dubonnet
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Jérôme Esquevin
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Lionel Mithieux

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 10

de Céline Barniaudy à Michel Dyen - de Jean-Pierre Beguin à Florence Vallin-Balas - de Christiane Boisselon à Sylvie Vuillemet - de Denis Callewaert à Luc Berthoud - de Christine Dioux à Alexandra Turnar - de Henri Dupassieux à Françoise Marchand - de Pierre Duperier à Maryse Fabre - de Marie-José Dussauge à Isabelle Rousseau - de Daniel Grosjean à Julien Donzel - de Marie Perrier à Xavier Dullin

• conseillers excusés : 8

François Blanc - Stéphane Bochet - Annick Bonniez - Pierre Gerard - Christian Gogny - Jean-Michel Picot - Damien Regairaz - Françoise Van Wetter

Conseil communautaire du 14 décembre 2017

délibération **n° 402-17 C**

objet **RS - Rapport annuel sur la mise en œuvre de la politique de la ville - Année 2016**

Driss Bourida, vice-président chargé du renouvellement urbain, de la politique de la ville et de l'action sociale, rappelle que la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 a fixé le nouveau cadre de la politique de la ville par la mise en œuvre des Contrats de ville de nouvelle génération pour la période 2015-2020. Le décret du 3 septembre 2015 impose aux établissements publics de coopération intercommunale et aux communes signataires des Contrats de ville de rédiger un rapport annuel sur la mise en œuvre de la politique de la ville.

Le rapport présente :

- les principales orientations du Contrat de ville,
- l'évolution de la situation dans les quartiers prioritaires concernés au regard des objectifs définis dans le contrat,
- les actions menées au bénéfice des habitants des quartiers prioritaires au titre de l'année 2016 par Chambéry métropole - Cœur des Bauges et par les communes,
- les perspectives d'évolution pour l'année 2017.

L'année 2016 a été celle d'une réorientation claire sur le parcours de vie de la jeunesse à l'âge adulte afin de favoriser une meilleure insertion sociale et professionnelle, avec notamment :

- le renforcement des actions autour de l'emploi et du développement économique,
- en prévention, des actions autour de l'enfance sur les notions de décrochage/raccrochage et de la jeunesse à travers les chantiers éducatifs et une étude de redéfinition de la stratégie intercommunale de sécurité et de prévention de la délinquance,
- sur la citoyenneté et le lien social, le maintien et le renforcement du soutien aux actions de savoirs de base, avec la coordination renforcée et des actions déployées autour de l'accompagnement des usages numériques.

Ces évolutions ont été favorisées par :

- la rationalisation de l'instruction pour privilégier un travail de proximité avec les porteurs de projet (appel à projet biennal, conventions pluriannuelles),
- la diversité d'interventions auprès des habitants et des territoires (conseils citoyens, équipes territoriales, travail avec les quartiers en veille active, démarches diversifiées de concertation),
- l'amélioration du fléchage des financements (maillage renforcé avec le Contrat territorial de Savoie),
- l'accompagnement sur l'évaluation par le cabinet Argos.

Conformément au décret 2015-1118, le projet de rapport a été soumis pour avis aux conseillers citoyens des quartiers politique de la ville.

Vu loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine,

Vu le décret n° 2015-1118 du 3 septembre 2015 relatif au rapport sur la mise en œuvre de la politique de la ville,

Vu les statuts de Chambéry métropole - Cœur des Bauges qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de politique de la ville,

Vu le Contrat de ville de Chambéry métropole - Cœur des Bauges 2015-2020 signé le 17 juillet 2015,

Le Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve le rapport annuel sur la mise en œuvre de la politique de la ville pour l'année 2016.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 402-17 C

Objet de l'acte : RS - Rapport annuel sur la mise en œuvre de la politique de la ville
- Année 2016

Thème Préfecture : 8 - Domaines de compétences par thèmes 5 - Politique de la ville-
habitat-logement

Date de l'acte : 14 décembre 2017

Annexe : Rapport annuel sur la mise en œuvre de la Politique de la Ville -
Année 2016;

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20171214-lmc1H20416H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H20416H1

Date de transmission en Préfecture : 21 décembre 2017

Date de réception en Préfecture : 21 décembre 2017